

- 29 août 2019 -

Tous concernés, tous mobilisés pour une rentrée pleinement inclusive !



Carole Grandjean

Députée de Meurthe-et-Moselle

Commissaire aux Affaires Sociales

Commissaire aux Affaires Européennes

Rapporteuse sur la Mission
gouvernementale sur la fraude sociale



CGrandjean54



GrandjeanCarole



carolegrandjean

www.carolegrandjean.fr

L'inclusion des personnes en situation de handicap est au cœur du projet gouvernemental : L'école inclusive est une des orientations principales de ce projet d'inclusion. L'école inclusive c'est une école qui scolarise TOUS les élèves et qui s'adapte à leurs besoins particuliers

Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées ont engagé la mise en oeuvre du grand service public de l'école inclusive sur 2019-2022 : une avancée formidable pour les enfants handicapés et pour tous les autres !

Des actions sont déjà en place pour la rentrée 2019 !

- Une cellule d'écoute et de réponse pour les parents à été mise en place dans tous les départements ;
- L'instruction obligatoire a été abaissée à l'âge de 3 ans afin de réduire les inégalités dès le plus jeune âge. Les élèves en situation de handicap sont aussi scolarisés dès 3 ans, comme tous les autres, pour favoriser l'accès au langage et à l'apprentissage. Avec par exemple la scolarisation dans des unités d'enseignement autisme (UEA).
- L'école s'ouvre aux professionnels du médico-social et aux libéraux. Cela facilite la vie des familles : tout se passe au sein de l'école : orthophoniste, psychomotricien ...
- Les enseignants sont accompagnés avec la plateforme numérique Cap Ecole Inclusive qui leur donne accès à des outils pédagogiques adaptés et à des enseignants ressources

Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat en charge des personnes handicapées à la rencontre des acteurs de l'inclusion de Meurthe-et-Moselle

Vendredi 30 août 2019, la Ministre se rendra en Meurthe-et-Moselle afin d'échanger sur les dispositifs innovants de l'inclusion.

La Ministre se rendra à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) où nous aborderons, en table ronde, le Pôle de Compétences et de prestations Externalisées (PCPE) et la Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT).

Contact

en circonscription : 03 83 34 38 51

à Paris : 01 40 63 75 67

carole.grandjean@assemblee-nationale.fr

Je présenterai à la Ministre l'expérimentation que je pilote en accord avec Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse sur le statut des AESH (Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap).

Cette expérimentation vise à répondre aux problématiques de recrutement de ces personnels, pourtant indispensables à l'accompagnement et à l'inclusion des enfants à l'école et dans la société. L'expérimentation permet la mutualisation des AESH entre différents acteurs : collectivités territoriales, éducations nationales, associations... Elle vise aussi à permettre l'embauche d'AESH à temps complet en accompagnant les enfants bénéficiaires également en dehors du temps scolaire. À ce jour, l'expérimentation réunit différents acteurs : Éducation Nationale, ARS Grand Est, l'Association Vivre avec l'Autisme en Meurthe et Moselle (VAAMM), l' Institution Jean-Baptiste Thiery, la Ville de Nancy et la ville de Maxéville.

Cette table ronde sera suivie d'un buffet déjeunatoire au Fab Lab innovant et inclusif de l'Institution JB Thiery, inauguré le 4 juillet dernier.

Nous aborderons ensuite, en table ronde, à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) 54, la mise en place de la cellule d'écoute et des équipes mobiles médico-sociales en Meurthe-et-Moselle.

Nous clôturerons cette journée de près-rentrée par la visite de l'école Herbinières à Villers-lès-Nancy et de son Unité d'Enseignement en Maternelle pour Autistes (UEMA).

Une rentrée inclusive à Nancy, lundi 2 septembre 2019

Je me rendrai lundi au Collège de la Craffe à Nancy ainsi qu'à l'Ecole Maternelle Clemenceau à Nancy.

Une occasion d'échanger avec les équipes éducatives du Département, notamment sur la scolarisation des enfants dès 3 ans et sur le fonctionnement de l'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) de l'Ecole Elementaire Clemenceau.